

Au fil de
L'YONNE

140



**PATRICK GENDRAUD
NOUVEAU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

WWW.YONNE.FR - FACEBOOK.COM/FILDELYONNE

LE MAGAZINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL | SEPTEMBRE 2017

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. Le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) achève le déploiement du réseau de la mobilité électrique dans le département.



Sur une borne normale (photo), l'utilisateur doit être muni de son propre câble compatible avec une prise type 2 (norme européenne, obligatoire pour obtenir les subventions de l'Ademe), tandis que sur les bornes rapides, trois types de câbles sont inclus.

Xavier Montez

157 bornes pour recharger les véhicules électriques à la fin de l'année !

Le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) conçoit et construit le réseau de bornes de charge pour véhicules électriques, en partenariat avec les communes d'implantation et avec le soutien financier de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). « C'est le choix du SDEY de construire un réseau de bornes pour accompagner l'arrivée des véhicules électriques sur notre territoire, indique Jean-Noël Loury, le président. Nous devons anticiper. Notre rôle est de nous inscrire efficacement dans la transition énergétique. » Ce déploiement, programmé sur la période

2015-2017, donne naissance à un niveau d'équipement parmi les meilleurs de France, avec 137 bornes normales (recharge de 50 km en 30 minutes) et 20 bornes rapides (recharge de 130 km en 30 minutes) en service fin 2017.

« L'idée était d'en installer au maximum tous les 20 km environ, afin d'assurer un maillage de tout le territoire de l'Yonne, explique Édouard Burrier, le directeur technique. Nous nous sommes basés sur un schéma directeur qui privilégiait les grands axes et les zones touristiques⁽¹⁾, et nous avons proposé à certaines communes d'installer des bornes sur leur territoire. D'autres se sont portées volontaires pour faire profiter leurs habitants de ce service innovant. »

Les communes souhaitent ainsi renforcer leur attractivité en proposant un nouveau service aux administrés et aux touristes. À terme, de nouveaux services apparaîtront sur les bornes : autopartage, défilement d'informations sur écrans interactifs, hotspot Wifi...

DES CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES

Dans l'Yonne comme partout en Europe, le parc de voitures électriques est en progression. Les motivations des acheteurs

QUI PAIE QUOI ?

Le coût d'investissement pour la construction du réseau de bornes de charge est réparti entre trois entités (subventions de l'Ademe à échéance du 31 décembre 2017) :

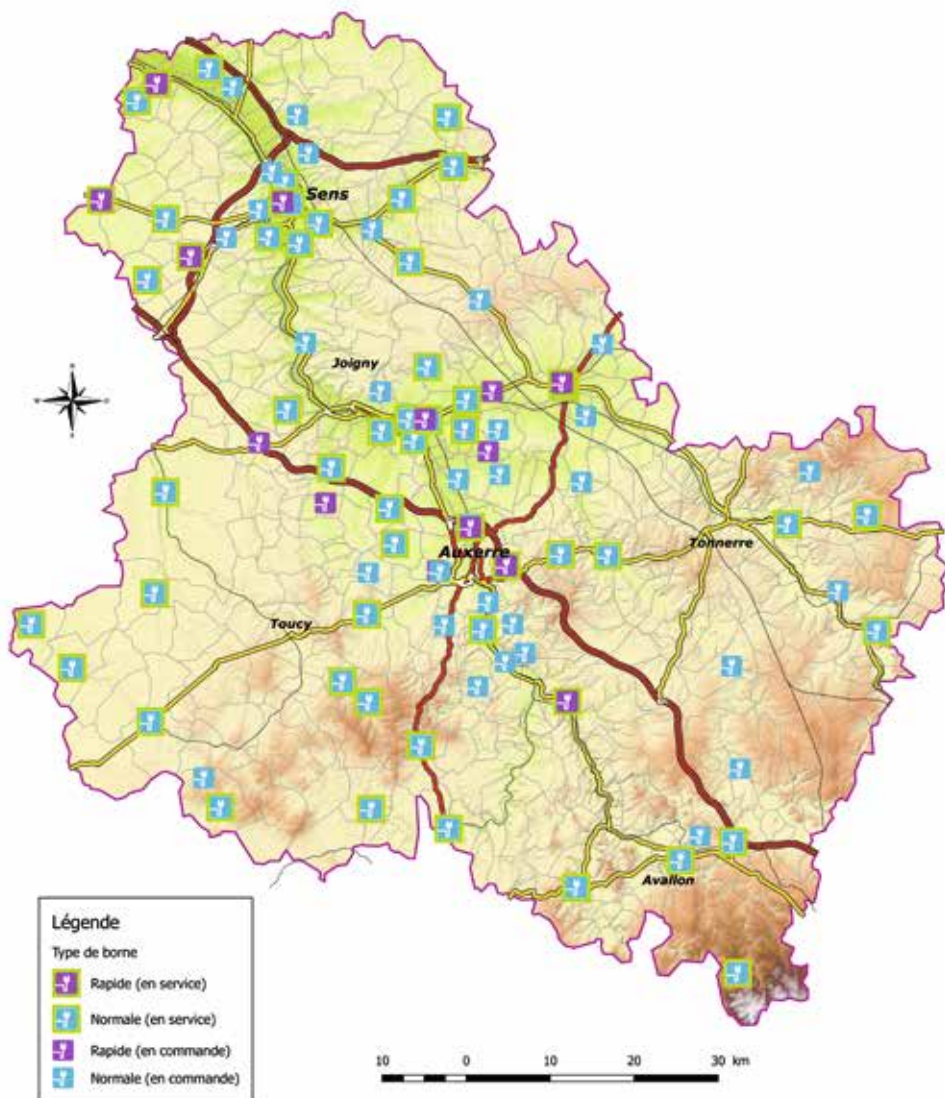
- Borne normale : 50% Ademe, 30% SDEY, 20% communes.
- Borne rapide : 50% SDEY, 30% Ademe, 20% communes.

Pour les utilisateurs, l'usage des bornes de charge est gratuit jusqu'au 31 décembre 2017.

EN CHIFFRES

- **432** charges sur la borne de Monéteau entre le 1^{er} août 2016 (date de mise en service) et le 19 avril 2017, soit en moyenne 51 charges par mois sur les huit premiers mois de fonctionnement.
- **100 000** véhicules 100 % électriques en France le 23 mars 2017, une première en Europe.
- **+24 %** de progression du marché depuis le début 2017.

Implantation des bornes dans l'Yonne



Copyright IGN - Lambert93 - GEOPLA-BDCARTO
© SDEY - Géomatique

sont multiples. Financière : le coût pour 100 km en véhicule électrique est seulement de 1,50 € (gratuit dans l'Yonne jusqu'au 31 décembre 2017). Écologique : tout en étant silencieux et agréable à conduire, un véhicule électrique est non polluant. Pragmatique : 85 % des automobilistes parcourant en moyenne moins de 65 km/jour en milieu rural et 27 km/jour en milieu urbain, l'autonomie des batteries est suffisante. « *La ruralité n'est pas une fatalité mais une chance, dès lors qu'elle bénéficie de tous les équipements innovants, souligne Jean-Noël Loury. La mobilité électrique est idéalement adaptée aux communes rurales qui souhaitent préserver*

leur qualité de vie et dont les habitants n'ont souvent d'autre choix que d'utiliser quotidiennement leur véhicule. » À noter : le SDEY octroie également une aide financière aux communes souhaitant s'équiper d'un véhicule électrique communal.

Nathalie Hadrbolec
contact@nathalie-hadrbolec.com

⁽¹⁾ La plateforme d'interopérabilité choisie rend les bornes visibles et accessibles par des usagers d'autres pays européens.

➔ Plus d'infos
www.sdey.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour utiliser une borne de charge dans le département de l'Yonne, les utilisateurs ont deux possibilités :

- créer un compte client sur www.sdey.fr pour obtenir un badge personnalisé (badge reçu à domicile dans un délai de 4 jours) ;
- utiliser un smartphone et flasher le QR code visible sur la borne, avec ou sans compte client.

Pour identifier l'emplacement d'une borne de charge spécifique dans l'Yonne, connaître sa disponibilité et éventuellement la réserver 30 min avant, chaque utilisateur peut se rendre sur www.sdey.orios-infos.com



RESSOURCES HUMAINES / PAIE

• Gestionnaire de paie

Code CPF : 2439

Diplôme niveau III reconnu par l'État

Début de la formation : Novembre 2017

• Assistant(e) en ressources humaines

Code CPF : 2206

Diplôme niveau III reconnu par l'État

Début de la formation : Novembre 2017

COMPTABILITÉ / GESTION

• Comptable

Code CPF : 2312

Diplôme niveau III reconnu par l'État

Début de la formation : Novembre 2017

ASSISTANT / SECRÉTARIAT

• Assistant(e) de direction

Code CPF : 2200

Diplôme niveau III reconnu par l'État

Début de la formation : Novembre 2017

CHAQUE ANNÉE
+ DE 80%
DE NOS
STAGIAIRES
RETROUVENT
UN EMPLOI

WWW.IFOCOP.FR

IFOCOP Auxerre :

03 86 49 40 90

auxerre@ifocop.fr